



Rumilly, le 3 novembre 2015

Rencontre de quartier « Nord-Ouest » du jeudi 15 octobre 2015 COMPTE-RENDU

Développées depuis 2011, les « rencontres de quartier » ont pour vocation de développer la proximité entre les élus et les habitants, permettre une meilleure compréhension de la politique locale, et donner aux citoyens un moment dédié à l'expression de leurs attentes et de leur vision de leur ville.

La ville a été découpée en six quartiers et deux rencontres auront lieu par quartier d'ici 2020.

La première de cette série de douze rencontres a eu lieu le jeudi 15 octobre en mairie et concernait le quartier « Nord-Ouest » (La Salle, route de Lornay, le Bouchet, les Cimes, Broise, domaine du Bouchet). Les élus référents du quartier Nord-Ouest sont Danièle Darbon, Monique Bonanséa et Frédérique Charles.

La rencontre se déroule en deux temps avec une information sur la politique générale de la ville et de chaque quartier puis un jeu de questions/réponses à partir de questions que les habitants peuvent poser en direct ou à l'avance s'ils souhaitent une qualité de réponse plus approfondie.

M. le Maire souhaite la bienvenue, remercie les personnes présentes et développe en introduction deux importants sujets d'actualité :

➤ La baisse des dotations de l'état aux collectivités locales

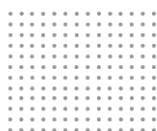
Les collectivités françaises sont confrontées à la très forte baisse de leurs recettes budgétaires suite à la décision de l'Etat de procéder à une baisse drastique de ses dotations aux collectivités. La Ville de Rumilly n'échappe pas à la règle.

Les éléments connus à ce jour permettent de conclure avec certitude que, à compter de 2017, pour la Ville de Rumilly, les dotations de l'Etat seront, par an, d'au minimum 1.3 millions d'euros inférieures à ce qu'elles étaient en 2014.

Devant cette décision brutale, un choix clair a été fait : celui de ne pas augmenter les impôts et de diminuer les dépenses pour conserver les capacités d'investissement. Conserver ces capacités à investir dans l'amélioration des infrastructures, du cadre de vie, des équipements est vital pour entretenir le dynamisme local nécessaire à la création d'emplois et donc de richesses. C'est cette capacité à investir qui permet à un territoire comme la Haute-Savoie de résister mieux que les autres dans les périodes difficiles.

Diminuer les dépenses est pour la Ville de Rumilly une obligation ; mais comment faire ?

Le premier moyen pour diminuer les dépenses est de redéfinir les priorités de l'action publique et surtout de s'y tenir, avec pour conséquence, la diminution de certaines actions publiques, voir leur disparition. Il faut ensuite revoir les pratiques, revoir les fonctionnements, mutualiser les moyens entre services et entre utilisateurs. Enfin, et c'est certainement le plus important : s'organiser au niveau intercommunal pour supprimer les doublons et créer une seule administration locale pour gérer le territoire.



👉 La réforme territoriale

Aujourd'hui, la France compte quatre échelons administratifs locaux qui se partagent des compétences : commune, intercommunalité, département et région. Cet empilement des échelons d'administration, les compétences partagées et les financements croisés sont souvent résumés par l'expression "millefeuille territorial". Cette organisation est souvent illisible pour le citoyen et nuit à l'efficacité de l'action publique des territoires.

Une importante réforme territoriale portée par le chef de l'État entend transformer pour plusieurs décennies l'architecture territoriale de la République. En jeu, la baisse des dépenses publiques et une meilleure prise en compte des besoins citoyens.

L'objectif est de rassembler les 40 000 collectivités locales de notre pays, pour mutualiser et rationaliser leur fonctionnement, leurs investissements, bref, leurs dépenses. Une fusion des administrations locales entre les communes et surtout entre les communes et les communautés de communes devrait rassembler et rassurer en dégageant les économies nécessaires.

Nous sommes au début d'une ère nouvelle au cours de laquelle les ressources des territoires seront durablement inférieures à celles d'aujourd'hui, et il est plus que jamais urgent de s'organiser en conséquence. La ville de Rumilly et le territoire de l'Albanais ont de nombreux atouts ; il nous appartient à tous, aussi bien élus que citoyens de ne pas se tromper, de prendre les mesures courageuses nécessaires et de relever ce défi qui va engager durablement notre avenir.

M. le Maire poursuit par les nombreux projets en préparation ou en voie de réalisation sur la commune :

👉 Aménagement du site de l'ancien hôpital

L'appel d'offre est lancé pour choisir l'aménageur du site dès le début 2016.

👉 Création du nouveau complexe cinématographique « Les lumières de la ville »

Les travaux du complexe cinématographique ont débuté et les trois salles devraient ouvrir pour Noël 2016.

👉 Ouverture du nouveau collège

Les travaux du futur collège et de ses équipements sportifs ont commencé dans la plaine de Madrid. L'équipement est très attendu et ouvrira ses portes à la rentrée 2017.

L'enjeu important est de faire fonctionner au mieux les deux collèges en élaborant une carte scolaire cohérente et efficace afin de préserver l'équilibre social des deux établissements.

👉 Une nouvelle carte scolaire pour les écoles primaires

Après une large concertation avec les enseignants, les directeurs d'école, l'éducation nationale et les parents d'élèves, la décision a été prise de revenir à la rentrée 2017 à des écoles complètes, avec dans chaque école l'ensemble des niveaux, du CP au CM2.

Commencent ensuite les questions-réponses avec le public.

Vitesse excessive sur l'avenue Franklin Roosevelt

Des points de contrôle à différents horaires ont été effectués par la Police Municipale. Au vu de ces contrôles, il s'avère que statistiquement peu d'automobilistes sont en infraction. La Police Municipale ne peut pas être sur les lieux en permanence et forcément un certain nombre de conducteurs a des comportements irréfléchis en matière de conduite.

Plusieurs réflexions sont à l'étude, notamment de baisser à 30 km/h la vitesse des véhicules en agglomération et de réaménager le carrefour avenue Roosevelt/rue du Bouchet.

Problèmes de stationnement rue du Bouchet – Chemin de la Pasnaille

Peu ou pas de places de parking

Les travaux de voirie rue du Bouchet ne sont pas terminés à ce jour. Il est désormais effectivement nécessaire de mettre en place une signalétique pour le stationnement. La

collectivité va étudier dans quelle mesure ces travaux peuvent être réalisés sur le budget 2016.

La Ville de Rumilly est propriétaire d'un terrain en face du centre de loisirs du Bouchet. Celui-ci pourrait être aménagé de façon provisoire en parking. Quid de la sortie ? Il sera vraisemblablement interdit de sortir directement sur la route de Lornay car trop dangereux, aussi, un arrangement avec la copropriété Les Cimes devra être trouvé.

L'aménagement du carrefour avenue Roosevelt/la croix du Bouchet, prévu sur l'année 2016 permettra également de créer du stationnement.

Stationnement intempestif

Un véhicule tampon a été signalé à la Police municipale au mois de juin dernier et n'a toujours pas fait l'objet d'un enlèvement.

M. le maire explique que la procédure d'enlèvement est très longue, selon si le véhicule est stationné sur le domaine public ou privé. Toutefois, en cas de danger, le véhicule doit être enlevé dans les deux mois.

Dans le cas présent, le véhicule est stationné sur le domaine public, la recherche du véritable propriétaire a été engagée et le véhicule devrait être enlevé d'ici 15 jours.

Pour info : à contrario, si le véhicule est stationné sur le domaine privé, le code de la route stipule que quand un véhicule est en stationnement gênant ou abusif, c'est au maître des lieux de saisir l'autorité compétente. Les frais de mise en fourrière sont à la charge du demandeur.

Vitesse excessive sur la route de Lornay

Les habitants de Broise se plaignent de la vitesse excessive sur la D31 qui traverse le hameau et remettent à M. le Maire une pétition signée par l'ensemble des habitants du quartier. Ils demandent la sécurisation des carrefours route de Broise/route de Lornay et route des Bois/route de Lornay.

M. le Maire rappelle qu'il a déjà baissé la vitesse des véhicules de 90 à 70 km/h, et ce, contre l'avis du Conseil départemental et que le radar pédagogique est sensé limiter les infractions. La question de passer à 50 km/h de la totalité de la route jusqu'à la sortie de Broise est posée.

Les transports scolaires roulent eux aussi à vive allure. M. le Maire explique que la compétence « transports scolaires » appartient à la Communauté de communes du canton de Rumilly et que c'est à elle que les citoyens doivent adresser une remontée d'information. M. le Maire les invite à lui adresser une copie du courrier.

Sécurisation du carrefour chemin des merles /chemin des jardins

Cet aménagement est prévu et consiste à rectifier un mur existant et construire des trottoirs.

Déneigement de la route des bois

La route des Bois est déneigée jusqu'à la limite communale. Au-delà, c'est à la commune de Moye d'effectuer le déneigement.

Assainissement du hameau de Broise (secteur bas)

Les habitations de ce secteur, aujourd'hui en assainissement individuel, ne peuvent pas être raccordées gravitairement au réseau public ; cela nécessite un relevage.

Les habitants sont invités à interroger la Communauté de communes du canton de Rumilly, qui détient la compétence Assainissement, pour savoir si au vu du nombre d'abonnés cet investissement peut être envisagé.

Demande d'une adresse postale des habitants de Broise

Il est tout à fait envisageable de prévoir d'affecter des noms de voirie et des numéros aux habitations du hameau. Cette demande sera étudiée.



Bruit et incivilité à la déchetterie

Les riverains se plaignent de va et vient importants de voitures immatriculées dans d'autres départements (38/69), et ce, tard dans la soirée.

Une fois par mois, M. le Maire réunit le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) qui examine les problématiques de la commune. A l'appui des remontées d'information des citoyens, des rondes de gendarmerie sont organisées. Une procédure judiciaire mettant en cause les voleurs de métaux est en voie d'aboutir.

Quant aux incivilités, vols notamment, le système de vidéosurveillance installé en 2014 donne de bons résultats. Ce sur quoi un citoyen réagit à la question suivante.

Pourquoi pas des caméras de surveillance à la gare ?

La SNCF interdit à la Ville de Rumilly de filmer les quais de la gare et n'a pas prévu d'équiper elle-même le site de caméras.

La mise en place de caméras permettant de surveiller la place d'Armes, le Quai des Arts, le parvis de la gare, l'arrière gare et l'entrée du gymnase de Monéry est en cours. Elles seront opérationnelles début 2016.

Aménagement de la zone du Crêt

Le groupe Immo Mousquetaires a la maîtrise foncière de toute la plaine du Bouchet (jusqu'aux terrains de sport du Bouchet) et a présenté un projet d'aménagement de la zone avec la construction d'un nouvel hypermarché, des voiries attenantes, et de bâtiments pour l'installation de moyennes surfaces spécialisées de 500 m² minimum. Le souhait de la collectivité étant de ne pas faire de concurrence aux petits commerces du centre-ville et d'équilibrer l'offre commerciale entre le nord et le sud de la commune.

La mutualisation des parkings est prévue dans le cadre de l'ouverture du cinéma fin 2016.

La Ville de Rumilly et le groupe Immo Mousquetaires ont signé un Projet urbain partenarial (PUP), qui officialise le partenariat pour le financement d'équipements de voirie à usage public et privé.

Engorgement du rond-point du Chéran

Souvent engorgé aux heures de pointe et à la sortie des écoles, la circulation devrait être plus fluide avec l'ouverture du nouveau collège à la rentrée 2017. En effet, moins d'élèves fréquenteront le collège Le Clergeon et par conséquent il y aura moins de bus scolaires.

De plus la création d'un giratoire provisoire rue Joseph Béard dès 2016 devrait fluidifier la circulation de la rocade.

Eclairage du mail du lycée

Une enquête a été réalisée auprès des riverains qui sont favorable à l'extinction de la lumière à compter d'une heure à définir.

A quand un réseau de bus sur la commune ?

Le projet est bien engagé avec la prise de participation de la Communauté de communes du canton de Rumilly à la Société intercommunale des bus de la région annécienne (SIBRA), qui pourrait intervenir sur son territoire pour l'accompagner dans la mise en œuvre d'un réseau de transports urbains de personnes.

En dehors des rencontres de quartier, les citoyens sont invités à faire des remontées d'information sur ce qu'ils observent sur leur commune à l'adresse contact@mairie-rumilly74.fr.

